

SAMIRA CHANGE de prénom et décroche UN ENTRETIEN

► Certaine d'avoir été victime d'une discrimination à l'embauche, une enseignante porte plainte au tribunal du travail

► *"Samira, c'est pour les intimes et c'est Cécile quand je postule", lâche Samira au moment de faire les présentations.*

Âgée de 32 ans, cette professeure de français dans le secondaire supérieur est une véritable passionnée.

Outre son diplôme d'enseignante et sa licence en Arts du spectacle, elle anime des ateliers d'improvisation et met en scène des pièces de théâtre.

Cinéphile dans l'âme, elle tente d'insuffler cette passion à ses élèves. Depuis sept ans, la jeune femme donne cours dans des écoles à discrimination positive à Bruxelles.

Les seuls établissements scolaires répondant à ses candidatures, précise-t-elle. *"Depuis le début de ma carrière, je vis*

la discrimination à l'embauche. Au téléphone, je ne donne pas mon nom et l'entretien se déroule bien. Dans la minute qui suit, j'envoie mon CV et ma lettre de motivation et on me répond que le poste n'est plus à pourvoir", déplore-t-elle.

Le 12 janvier, Samira tombe sur une offre d'emploi intéres-

sante sur le site d'Actiris, l'Office bruxellois de l'emploi.

Le Collège Saint-Pierre de Jette

est à la recherche d'un professeur de français pour un temps plein. Samira envoie directement son CV, une lettre de motivation ainsi qu'une copie de ses diplômes.

Par mail, le préfet des études lui répond: *"Mes rendez-vous étant déjà fixés, je vous recontacterai si nécessaire."*

LE LENDEMAIN, Samira revoit l'offre d'emploi de cet établissement huppé de la capitale sur le site d'Actiris. *"Actualisée,*

elle était remontée dans le fil des annonces. J'ai commencé à douter de l'honnêteté du préfet des études dont j'avais trouvé la réponse expéditive. Je me suis dit: encore une personne qui se limite à mon nom sans s'intéresser à mes compétences! Mais je voulais une confirmation."

Sans connaître le nom d'une telle démarche, l'enseignante a fait ce qu'on appelle du testing. Elle a renvoyé son CV, revu à la baisse, en changeant le prénom et le nom et en ajoutant la photo d'une femme blonde

trouvée sur Internet. Sans y joindre les diplômes dont les noms ne correspondent plus.

Moins qualifiée et moins expérimentée que Samira, *Cécile* reçoit alors une réponse immédiate et enthousiaste du préfet des études avec deux propositions de rendez-vous. *"Tout mon corps tremblait*

et j'ai eu envie de vomir. J'avais la confirmation que c'est bien ce que je suis qui pose problème", confie l'enseignante.

Samira qui dit vouloir se battre contre ce type d'injustice a pris un avocat pour déposer plainte contre le Collège au tribunal du travail. *"Il n'est pas normal dans un État de droit de ne pas être protégé de ce type de pratique. Je veux savoir pourquoi Samira qui a plus d'expérience et qui postule un jour avant n'a pas la même chance que Cécile. Je suis issue d'une famille nombreuse où tous les enfants ont très bien réussi leurs études. Mais deux membres de ma famille n'ont pu s'émanciper qu'à Londres où ils exercent des fonctions haut placées. Ils sont persuadés qu'ils n'auraient jamais évolué aussi bien en Belgique..."*, raconte l'enseignante dépitée.

Pa. D.

Le PTB réclame des testings systématiques

Afin de lutter contre les discriminations sur le marché de l'emploi, le PTB propose des testings systématiques et des appels-mystère, combinés à des sanctions sévères, pour les entreprises prises en flagrant délit de discrimination à l'embauche. *"On sous-estime la violence qui est faite aux gens victimes de discrimination. On parle d'ailleurs trop souvent de sentiment de discrimination",* relève Youssef Handichi, député PTB au Par-

lement bruxellois.

Ce dernier estime qu'il faudrait faire de la lutte contre la discrimination une priorité pour l'Inspection régionale de l'emploi. *"Il est nécessaire de formuler annuellement des objectifs ambitieux assortis d'un nombre minimum de contrôles ciblés effectués par l'inspection de l'emploi",* estime le parlementaire qui souhaite que les autorités bruxelloises sévissent à l'égard des entreprises multirécidivistes en matière de discrimination. *"Celles-ci pourraient, par exemple, contraindre ces entreprises à rembourser en tout ou en partie les subsides ou avantages fiscaux qui leur ont été accordés",* indique Youssef Handichi.

Pa. D.

 **RÉACTION ■**

**Préfet des études
au Collège
Saint-Pierre de Jette**

**“J’ai engagé
aujourd’hui
une personne
d’origine
étrangère”**

“Lorsque nous mettons une annonce sur Actiris, nous avons énormément de réponses. Une fois que les rendez-vous sont pris, l’annonce est bloquée sur le site d’Actiris. Si les entretiens ne débouchent sur rien, l’annonce est ensuite réactivée. Je pense que c’est ce qui s’est passé avec cette personne. Et si elle avait été sur le site à ce moment-là, elle aurait vu que l’annonce était suspendue. Et ce n’est sûrement pas parce qu’elle a un nom à consonance étrangère. D’ailleurs, j’ai engagé aujourd’hui (NdlR: hier) une personne d’origine étrangère. Si cette personne a un souci avec moi, elle peut m’envoyer un mail. Je réponds toujours et je pourrai lui expliquer. Vous savez, lorsque nous recevons 35 mails pour un seul engagement, il y a forcément 34 déçus...”

Pa. D.